

DONNEZ UNE VALEUR SOCIALE À VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

CAMPAGNE DE COLLECTE DE LA
TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

PRÉSENTATION

Depuis 1960, le centre Belle Alliance accompagne les personnes en situation de handicap de façon personnalisée dans leur démarche d'insertion professionnelle. Nous défendons et prônons des valeurs indispensables à la réussite de notre mission telles que la bienveillance, la solidarité et l'équité. Nous travaillons quotidiennement dans un souci de qualité, d'efficacité et d'innovation pour permettre aux usagers de disposer du meilleur service possible.

Nous mettons en œuvre une démarche qualité dans le respect de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 afin d'évaluer la qualité de nos pratiques professionnelles.

Afin de réaliser cet objectif, le versement de la Taxe d'Apprentissage est une ressource fondamentale pour :

- Le développement de nos dispositifs pédagogiques
- L'aménagement ergonomique de nos infrastructures
- Le renouvellement de notre matériel informatique

Avec votre soutien, vous participez activement à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

73%

de taux d'insertion

(Source :
Rapport d'activité 2019)

91%

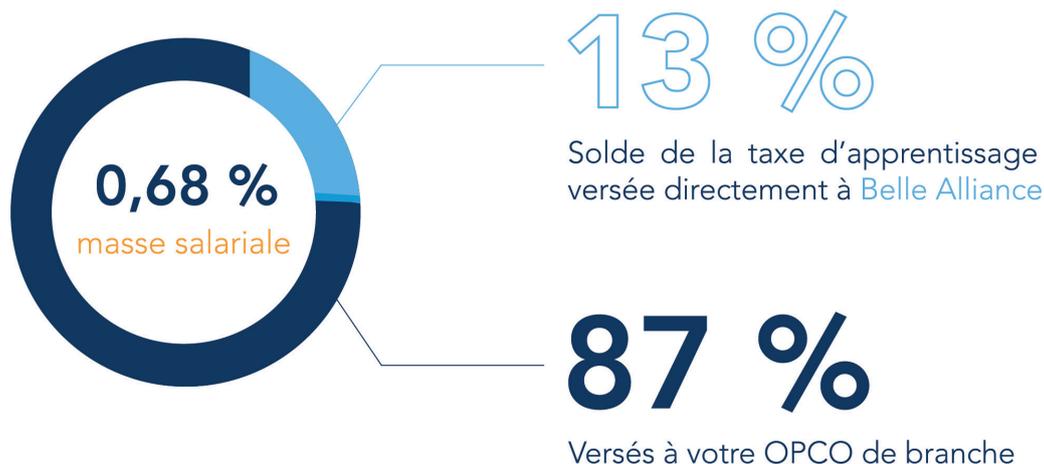
de taux de réussite

(Source :
Rapport d'activité 2019)



LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Avec la «**Loi Avenir Professionnel**» du 5 septembre 2018, le versement de la taxe d'apprentissage est réparti comme suit :



Du 1^{er} janvier au 31 mai 2021, vous pourrez reverser la part des 13% de votre taxe d'apprentissage correspondant aux « dépenses libératoires » directement au centre Belle Alliance sans passer par votre organisme de collecte.

En 2020, votre soutien nous a permis de :

- De réaménager la salle du Dispositif d'Éducation Professionnelle (16-25 ans)
- D'investir dans du matériel informatique dans le cadre de la téléformation

Pour être au plus proche des enjeux de nos partenaires, Belle Alliance propose aux entreprises :

- D'échanger lors de nos petits-déjeuners entreprises
- De participer aux événements de Job Dating pour les formations qualifiantes
- D'enrichir notre pédagogie de formation (jurys de titres, témoignages, interventions, ...)
- De diffuser vos offres d'emploi auprès de nos stagiaires
- De recevoir les CV de nos stagiaires pour vos besoins de stage et d'emploi
- De nous solliciter pour vos actions de sensibilisation au handicap

VOS CONTACTS TAXE D'APPRENTISSAGE :

M^{me} MZE-HAMADI - CHARGÉE DE COMMUNICATION

communication@bellealliance.fr - 01 39 34 30 32

M. BARRY - RESPONSABLE DE LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

ahbarry@bellealliance.fr - 01 39 34 30 00

CENTRE BELLE ALLIANCE

4-8 rue Albert Molinier - 95410 GROSLAY

accueilcba@bellealliance.fr